

Direction

Affaire suivie par :

Brigitte DAMBREVILLE

Tél : 02 62 97 96 10

Mél : ce.9741188y@ac-reunion.fr

5 Chemin des Franciscéas Sainte Clotilde
97490 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 05 juin 2025

La Principale

Aux Parents d'élèves

Objet : Inscription au collège - 6^{ème} RENTREE SCOLAIRE 2025

Cette année, les inscriptions en ligne auront lieu du 16 au 25 juin 2025. Les représentants légaux devront se connecter à EduConnect <https://teleservices.education.gouv.fr>

Consignes pour l'inscription en ligne par les représentants légaux :

- Vérification de vos informations et celles de votre enfant et les modifier si nécessaire : renseignements (élève/responsable) et régime souhaité (demi-pension ou externe). - Sélection des enseignements optionnels souhaités,
- **Droit à la bourse – Cocher obligatoirement la case « J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse » sur la fiche de renseignement et remplir l'état civil du responsable légal et de son concubin.** **Attention :** La déclaration d'impôt est nécessaire pour étudier le droit à la bourse.
- Consultation du récapitulatif puis validation de l'inscription,
- Consultation des documents à télécharger puis à compléter et à redéposer sur la plateforme EduConnect avant le 25 juin.

Pour les parents n'arrivant pas à se connecter ou à procéder à l'inscription en ligne, nous organisons un accueil physique par secteur :

- 23 juin 2025 : Accueil Piton Bois De Nèfles et Bois De Nèfles
- 24 juin 2025 : Accueil Eglantine et Alain Lorraine
- 25 juin 2025 : Les bancouliers et hors secteur

Documents à remplir en ligne :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'autorisation parentale
- Fiche infirmerie
- Fiche d'inscription à la demi-pension (le cas échéant)
- Demande d'enseignement facultatif : bilangue ALLD ou bilangue ESP (La demande ne vaut pas inscription dans la langue.)

Documents à déposer en ligne :

- La photocopie du livret de famille complet, en cas de divorce ou séparation fournir la copie de la décision du tribunal.
- La photocopie de l'attestation de la CAF si le responsable légal est allocataire CAF.
- La photocopie du Justificatif d'adresse récent de moins de 3 mois au nom du responsable légal chez qui réside l'élève (facture d'eau, d'électricité ou quittance de loyer).
- La photocopie des pages de vaccination du carnet de santé.
- Le RIB du responsable légal financier, c'est-à-dire le RIB du demandeur de bourse et/ ou du payeur de la cantine. Pour les fratries, même RIB pour tous les enfants.
- La Notification de la Maison Départementale pour les élèves placés dans une famille d'accueil.
- Bilan de compétences fin de cycle

Documents à ramener le jour de la rentrée pendant la récupération des manuels scolaires :

- 4 photos d'identité récentes (avec Nom + Prénom inscrits au dos des 4 photos).